

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir d'ouvrir ce second séminaire académique « Santé environnementale » qui rassemble des acteurs au service de cette ambition sur nos territoires : services de l'Etat à l'image de la DREAL et de l'ARS, collectivités territoriales comme Grand Poitiers ou la ville de Poitiers, et des établissements publics et des associations à l'image de Cap Sciences, de l'Espace Mendes France, d'Atmo, tous partenaires souvent depuis longue date à l'image de la Mutualité française également contributrice de cet après-midi. Je vous adresse mes remerciements, au nom de la Mme la Rectrice, pour votre action à nos côtés comme pour votre contribution à ce séminaire.

Ce temps fort académique correspond à l'un de nos engagements inscrits dans la Plan Régional de Santé Environnementale de la Nouvelle-Aquitaine, à savoir dans la fiche 21 de ce plan dont l'ambition est de « sensibiliser à la Santé Environnementale (S.E.) les enfants de 7 à 11 ans ». Il s'agit aujourd'hui de partager cet objectif en mettant en contact les partenaires sur ce dossier et en réalisant un effort de formation des personnels, et notamment des personnels éducation nationale.

La promotion de la S.E est inscrite dans les missions de l'Education Nationale, elle est une des priorités dans le cadre d'une des politiques éducatives publiques « l'Ecole promotrice de santé », qui reprend 25 mesures-phares. La Santé environnementale est également inscrite dans les enseignements. C'est le cas notamment en Sciences de la Vie et de la Terre. Elle est même au cœur de certains programmes disciplinaires notamment dans certaines filières à l'image de « Sciences médico-sociales » et « biotechnologie », option « santé environnementale ».

Au-delà de ces premiers cadres, la santé environnementale s'inscrit également dans les « Education à... », à savoir les politiques d'éducation transversales : l'éducation à la santé, mais aussi l'éducation au développement durable, l'éducation à l'alimentation, sans oublier également les quatre parcours éducatifs des élèves : parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours santé et parcours avenir... Les opportunités sont, vous l'avez compris, nombreuses pour construire une culture et des comportements en faveur de la santé environnementale.

Avant de céder la parole, je tiens à remercier toutes les personnes ayant accepté de contribuer à cette journée. Je vous souhaite un bon après-midi grâce à un programme riche et varié qu'il a été possible de vous proposer grâce à nos collègues et à nos partenaires.

Laurent Marien, IA-IPR

Chef de mission académique EDD